



ITINÉRAIRES CYCLABLES, TRAVAUX

Lancement des travaux d'aménagement d'une liaison cyclable à Kerquessaud-Guérande

Nicolas Criaud, président de CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo et Franck Louvrier, vice-président au tourisme et maire de la Ville de la Baule ont officiellement lancé les travaux d'aménagement d'une liaison cyclable à Kerquessaud, mercredi 17 janvier. L'objectif est d'avoir une sorte de route bleue vélo, une voie rapide reliant les 2 villes centres du territoire.

Publié le 17 janvier 2024

C'est depuis sa création en 2003, que l'agglo a intégré dans ses missions la création, l'aménagement et l'entretien des itinéraires cyclables. En 2017, elle a élaboré un schéma directeur vélo, repris dans le projet de territoire 2030, qui lui permet de développer la mobilité douce sur le territoire en répondant à plusieurs objectifs :

- > **répondre à la demande croissante** de la population en faveur du vélo, **réduire la part de la voiture individuelle**, en augmentant celle du vélo (qui est de 3 % sur notre territoire),
- > **élargir la pratique du** vélo à vocation touristique vers les **usages quotidiens** (travail, école, commerces, équipement de loisir, etc),
- > **développer les services** (stationnement, location, réparation, apprentissage), **fédérer les partenaires** et promouvoir les **équipements et services**.



*Notre objectif aujourd'hui, sur notre territoire déjà bien servi par le vélo tourisme, est de privilégier les itinéraires à dominante utilitaire et **développer le « vélo-travail »**.*

La place du vélo au sein de notre agglomération doit toujours être plus importante car c'est un moyen de **déplacement doux en cohérence avec son temps et son environnement, que l'Agglo s'attache à développer**. Œuvrer pour le vélo c'est s'attacher à se mettre en cohérence avec les pratiques d'aujourd'hui et anticiper celles de demain.



Une nouvelle liaison cyclable qui vous fera gagner 3 km !

Entre Tromartin et Kerquessaud, Cap Atlantique la Baule Guérande Agglo réalise aujourd'hui un nouvel itinéraire cyclable, qui est un lieu stratégique de connexion vers plusieurs modes de transports alternatifs à la voiture, ce qu'on appelle un pôle de mobilités. Il permet notamment de relier directement le parc d'activité de Kerquessaud où une dizaine d'entreprises fonctionnent au quotidien, à la ville de Guérande. Il favorisera

donc l'utilisation du vélo pour les trajets dits « utilitaires » et le domicile / travail.

Ces travaux ont pour but final de relier, **telle une voie express, la ville de Guérande à la ville de La Baule Escoublac, sans passer par la zone de Beslon, mais en longeant la « 4 voies » d'ici à 2025.** En effet, aujourd'hui nous réalisons l'itinéraire cyclable **reliant la piste s'arrêtant à Tromartin avec l'échangeur de Kerhaut où nous nous trouvons actuellement (RD 192). Les utilisateurs vont y gagner 3 km sur leur trajet et éviter des détours.**



Objectif : une route express vélo

La 2^{ème} partie du tronçon démarrera fin 2024 au lieu-dit Ker Rivaud (où nous nous arrêterons en mars) et permettra de rejoindre l'itinéraire cyclable présent dans le bourg d'Escoublac puis le long de l'aérodrome. **Cet axe va permettre de constituer une « route express vélo » Guérande-Saint-Nazaire en suivant le plus possible la route bleue pour avoir un tracé direct et sans détours, jusqu'à Pornichet.**

Concrètement, les travaux consistent à construire une piste bidirectionnelle de plus d'1 kilomètre sur les anciennes portions non utilisées de la route bleue avec la création d'une traversée cyclable de la RD 192. L'aménagement de la traversée du rond-point vers La Baule-Escoublac se fera de façon sécurisée avec mise en place d'un système d'éclairage nocturne par détection et d'un marquage bien identifié au sol. 300 mètres de glissières de sécurité ont déjà été posés en bordure de chaussée de la route bleue (côté Tromartin) depuis le début des travaux la semaine dernière et les aménagements vont continuer jusqu'à début avril.

C'est un investissement de 255 000 €, qui bénéficie d'une subvention du Département à hauteur d'un peu plus de 94 000 euros (37%).

Durant l'aménagement de ce tronçon d'ici avril, il y aura quelques contraintes : **la bretelle sur la RD 213 (sortie de la route bleue vers le rond-point) sera fermée** et la voie lente neutralisée pour permettre la pose des glissières de sécurité. **Une circulation alternée par feux** gèrera le trafic routier de la RD 192.

Les comptages 2022-2023 sur nos itinéraires cyclables montrent une fréquentation à hauteur de **70 000**

<https://www.labaule.fr/information-transversale/actualites/lancement-des-travaux-damenagement-dune-liaison-cyclable-a-kerquessaud-guerande-23784?>

passages dont la moitié hors saison estivale, cet « axe express » sera donc certainement très emprunté.

Aujourd'hui, c'est 345 km d'itinéraires cyclables qui quadrillent notre territoire. L'agglomération, en partenariat avec les communes et en lien avec le département (Vélocéan), se **base sur les retours et les besoins du terrain** afin de réaliser et d'entretenir des circuits de qualité, avec un balisage homogène et ainsi améliorer la **sécurité et l'expérience** des usagers. Chaque année, de nouveaux projets voient le jour ou sont à l'étude avec pour principaux objectifs de **réaliser des itinéraires complets** (plus attractifs), de **supprimer les ruptures de continuités** et de **relier les itinéraires des territoires voisins**.

Les prochains travaux du schéma directeur vélo

Au-delà de ces travaux, le schéma directeur vélo prévoit d'ici 2026, entre 4 et 5 millions d'euros d'investissements et de futures liaisons sont à l'étude pour développer un maillage de mobilité douce toujours plus performant sur notre territoire :

- Cette année réalisation de: liaison **La Turballe-Piriac-sur-Mer**, liaison **Férel-Camoël**, liaison **Camoël-Assérac**
- Cette année études pour : liaison **Guérande-St Molf**, liaison **Herbignac-La Roche-Bernard**, liaison **Assérac-Herbignac**
- Des **travaux d'entretien** sont également prévus cette année : réfection des chemins agricoles et dispositifs anti voitures sur le chemin de Guevern et le chemin des Roches à La Turballe (liaison vers Guérande), étude pour **refaire la liaison Guérande - La Madeleine** (revêtement très abîmé et plein de trous), **entretien régulier de la végétation sur tous les chemins**
- Création de stationnements vélo : environ **1 200 places de stationnement ont été créées**, avec le déploiement du stationnement sur les communes qui s'est déroulé de 2020 à 2023 : 300 arceaux, 100 lisses bois, 10 boxes vélo installés.
- **Vélycéo** : 300 vélos à assistance électrique en location jusqu'à 1 an.
- **2 aides à l'achat de vélo** (« Tous à vélo dans l'agglomération », « Toujours plus de vélo dans l'agglomération ») ont été réalisées, réflexion actuelle sur une 3^e campagne.
- Premières réflexions sur le **prochain schéma directeur vélo 2026-2032**.



VILLE DE LA BAULE
Ville de La Baule Escoublac
Hôtel de Ville
7, avenue Olivier Guichard
44500 La Baule-Escoublac

📞 02 51 75 75 75

